



Pêcheur Nature : Transmettre sa passion aux mordus de pêche

Nicolet, le 23 septembre 2021 – C'est dans la municipalité de Sainte-Monique qu'une des rares entreprises de guidage de pêche sur la Rive-Sud a ouvert récemment ses portes. Denis Lavoie, propriétaire de Pêcheur Nature, nous présente son rêve qu'il chérissait depuis longtemps.

Pêcheur Nature offre non seulement une boutique riche en équipements de pêche, mais contribue à former la nouvelle génération d'adeptes de pêche grâce à son service de guidage sur les rivières de la Rive-Sud.

Denis Lavoie se spécialise dans le guidage de pêche sur les quatre rivières de la région : la Nicolet, la Saint-François, la Godefroy et la Bécancour. Il lui arrive également d'offrir ses connaissances sur le fleuve Saint-Laurent et il peut également se déplacer avec sa clientèle jusqu'à La Tuque pour une escapade d'un jour, territoire qu'il connaît comme le fond de sa poche.

« Tout dépendant de ce que ma clientèle recherche comme variétés et espèces de poissons, je me déplace sur le territoire selon leur demande. Avec mes différents équipements, on peut pêcher à la traine, jigger, marcher avec un marcheur de fond, on peut pêcher avec un Rapala, etc. J'amène le client dans tel endroit pour pêcher l'espèce qu'il recherche. Si par exemple mon client souhaite attraper le doré noir, grâce à mes connaissances dans ce domaine, je saurais que je dois l'amener sur telle étendue d'eau. S'il souhaite pêcher du doré jaune, je le dirige vers les profondeurs adéquates, etc. », précise le propriétaire de Pêcheur Nature, Denis Lavoie.

C'est un service clé en main et 100 % personnalisé qui fait de son entreprise l'unicité dans la région. Pêcheur Nature propose un guidage de pêche à bord d'un bateau, d'un canot ou sur le bord des rives. C'est un forfait tout inclus qui attend les visiteurs. En passant par la flotte de protection, jusqu'aux hameçons, ou à l'évidage des poissons, tout est fourni.

Le projet d'une vie

Ayant toujours été un grand adepte de pêche, M. Lavoie savait qu'il voulait un jour lancer sa propre entreprise. Certaines occasions se sont présentées à lui et il s'est mis à réfléchir sur ce qu'il chérissait le plus; transmettre ses connaissances acquises au cours de sa carrière, tant parmi ses nombreuses études que par ses expériences de travail. « J'ai toujours été quelqu'un qui adorait apprendre. J'aime étudier pour les connaissances que ça m'apporte et avec ce projet-ci, je peux transmettre tout ce bagage à la relève. », exprime-t-il.

Lors de ses tournées de guidage, il aime apporter son lot de connaissances autant pour la pêche que pour la faune et la flore. « Je connais beaucoup les plantes et les animaux qu'on retrouve ici dans la nature grâce à mes emplois précédents, alors je prends aussi le temps lors des séjours de partager mes connaissances à mes clients ».

Des idées plein la tête

Face à la popularité des jeunes face à son entreprise, M. Lavoie souhaite l'été prochain se diriger vers une formule adaptée pour ceux-ci. « J'aimerais créer une école de pêche pour les jeunes de 6 à 15 ans sous forme de bloc de 3 heures. Comme ma clientèle est 50 % des familles, je mise beaucoup sur l'apprentissage des différentes techniques de pêche et des espèces et je trouve que d'y ajouter un camp de pêche pourrait être une belle alternative pour les jeunes en congé d'été », partage-t-il.

Également, le promoteur souhaite augmenter ses points de vente à travers la région. Il mise sur les campings puisque beaucoup d'adeptes de pêche y sont présents l'été. Sa boutique à Sainte-Monique offre aussi une panoplie d'outils de pêche. En passant par les leurres, les mouches, les cannes à mouche et les cannes à pêche, il a de tout pour tous les types de pêcheurs.

De l'accompagnement sur mesure

Les conseillers en développement économique de la MRC de Nicolet-Yamaska ont à cœur ce type de projet et soutiennent de près les démarches exigeantes auxquelles les promoteurs doivent faire face lors de leur lancement en affaires. C'est d'ailleurs le cas de M. Lavoie qui a pu compter sur l'aide de sa conseillère à la MRC et de MicroEntreprendre. « Ils ont été présents pour m'aider dans le développement de mon plan d'affaires et ainsi approfondir quelques points. J'ai eu beaucoup de suivi et de soutien lors de mes démarches. Ça m'a beaucoup aidé à me lancer en affaires », souligne-t-il.

Le projet Pêcheur Nature représente un investissement total de 41 800 \$. En plus de sa mise de fonds, le promoteur a pu compter sur l'appui de la MRC de Nicolet-Yamaska et de MicroEntreprendre.

D'ailleurs, M. Lavoie bénéficie actuellement de la mesure Soutien au travail autonome (STA) dispensée par Services Québec, une aide financière sous forme d'allocation hebdomadaire pour une période de 52 semaines.

- 30 -



BAS DE VIGNETTE

Denis Lavoie, propriétaire de Pêcheur Nature, devant son entreprise de Sainte-Monique.

Source : Frédéricke Gervais
Conseillère en communication
MRC de Nicolet-Yamaska
819 519-2997 poste 2256
f.gervais@mrcny.qc.ca